

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Vaccination contre la grippe saisonnière

C'est le temps d'y penser!

Saint-Hyacinthe, le 18 octobre 2017 – La MRC des Maskoutains et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS) collaborent, pour une cinquième année consécutive, afin d'offrir à la population du territoire différentes options pour recevoir le vaccin antigrippal en novembre. Douze municipalités situées en périphérie de Saint-Hyacinthe contribuent à cette campagne de vaccination et proposent cinq points de service en milieu rural à leurs citoyens.

Les municipalités rurales participantes sont Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Sainte-Madeleine, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton.

Ce partenariat pour l'organisation de la vaccination contre la grippe en milieu rural est un service de proximité très apprécié. Il permet de mieux rejoindre la population, notamment les clientèles pour lesquelles il est plus difficile de se déplacer, et aussi d'augmenter le nombre de personnes vulnérables vaccinées contre l'influenza.

Clientèles visées

La vaccination antigrippale demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe. Le vaccin est offert gratuitement aux clientèles à haut risque de complications telles que les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adultes de 60 ans et plus, les personnes de 2 ans à 59 ans ayant un système immunitaire affaibli, celles présentant une obésité importante ou celles atteintes d'une maladie chronique, comme une maladie du cœur, des poumons ou des reins, le diabète, le cancer, l'asthme, les femmes enceintes présentant une telle condition peu importe le stade de leur grossesse et les femmes enceintes en bonne santé qui en sont aux 2^e et 3^e trimestres de la grossesse. Le vaccin est également offert aux proches des personnes vulnérables ainsi qu'aux travailleurs de la santé. Il est également recommandé que les proches des bébés de moins de 6 mois soient vaccinés.

Les personnes âgées de 65 ans et plus et celles âgées de 2 à 64 ans ayant une maladie chronique présentant un risque élevé de complications sont également invitées à recevoir le vaccin contre les infections à pneumocoque.

Modalités de fonctionnement

Cette année, la vaccination antigrippale en milieu rural aura lieu à Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Hugues, Saint-Damase, et Saint-Pie. Le service y est toujours offert de 12 h 30 à 19 h. Le nombre de places étant limité (115 personnes), il faut s'inscrire dès que possible aux dates indiquées ci-dessous. Les citoyens des municipalités indiquées plus bas sont priorisés, mais le service n'est pas exclusivement destiné à ceux-ci.

À **Saint-Jude**, il y aura une clinique de vaccination à la salle communautaire, située au 930, rue du Centre, le **20 novembre**. Il faut réserver du 30 octobre au 16 novembre, au 450 792-3030, poste 0. Cette clinique est ouverte aux citoyens de Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Hugues.

À **Saint-Liboire**, la vaccination s'effectuera au bureau municipal, situé au 21, Place Mauriac, les **21 et 22 novembre**. Il faut réserver du 30 octobre au 16 novembre, au 450 793-2811, poste 2121. Les citoyens de Saint-Liboire, Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton y auront la priorité.

À **Saint-Hugues**, la vaccination se tiendra à la salle municipale, située au 390, rue Notre-Dame, le **23 novembre**. Il faut réserver, entre le 30 octobre et le 16 novembre, au 450 794-2832, poste 1. Les citoyens de Saint-Louis, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Hugues ont priorité pour s'inscrire.

À **Saint-Damase**, il y aura vaccination au Complexe sportif, situé au 105, rue Sainte-Anne, le **27 novembre**. Il faut réserver entre le 6 et le 23 novembre, au 450 797-3341, poste 4002. Elle s'adresse aux citoyens de Saint-Damase et de Sainte-Madeleine en priorité.

À **Saint-Pie**, elle aura lieu à la FADOQ, situé au 301, rue Notre-Dame, les **29 et 30 novembre**. Il faut réserver entre le 6 et le 23 novembre, au 450 772-2488. Les citoyens de Saint-Pie ont priorité.

Vaccination sans rendez-vous

Le CISSS de la Montérégie-Est offre également l'occasion à la population de recevoir le vaccin, sans rendez-vous, aux **Galleries St-Hyacinthe, les mercredis, jeudis et vendredis, du 1^{er} au 17 novembre et du 6 au 8 décembre, de 13 h à 20 h et les samedis 11 novembre et 9 décembre, de 9 h à 16 h.**

Les personnes souhaitant obtenir plus d'information à propos de la vaccination en milieu rural peuvent contacter la MRC des Maskoutains au 450 774-3170 ou par courriel à infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Les informations sur les modalités de vaccination sont également disponibles sur le site Internet www.santemevaccingrippe.com.

-30-

Source :

Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

Catherine Latendresse
Conseillère en communication
CISSS de la Montérégie-Est
450 468-8111, poste 86122
catherine.latendresse.cisssme16@sss.gouv.qc.ca